ÉLEVEUR-SOIGNEUR

Autres noms: *voir Professions particulières ou connexes*

La profession

Définition ou description

S'occupe d'animaux tels qu'oiseaux, souris, cochons d'Inde, chats, chiens, singes, visons, etc., dans des établissements d'élevage ou dans des lieux tels que chenils, fourrières ou animaleries (d'hôpitaux, de laboratoires). Nourrit les animaux et leur donne à boire. Baigne les animaux et les soigne (coupe des poils, tonte, toilettage). Surveille leur état sanitaire et leur administre les soins prescrits. Assure les transports ou les déplacements d'animaux. Règle les conditions de température et d'humidité dans les installations. Nettoie et désinfecte les cages, les parcs ou les enclos et les répare. Consigne les informations requises (généalogie des animaux, régime alimentaire, poids, médicaments administrés, numéros de permis). Peut pratiquer des vaccinations et des anesthésies. Peut être chargé de la stérilisation du matériel et des instruments de laboratoire. Peut avoir à euthanasier des animaux tels que lièvres ou renards et prélever les peaux.

Professions particulières ou connexes

Employé, désigné selon le lieu de travail: de chenil, de fourrière, d'animalerie (d'hôpitaux, de laboratoires), de commerce d'animaux; animalier, soigneur (de ménagerie, de parc zoologique), toiletteur. Dans le secteur général de l'élevage: éleveur, exploitant éleveur, producteur, ouvrier de l'élevage, désigné selon la production: bétail (bovins, ovins, porcins, etc.) ou autres animaux domestiques, aviculture (aviculteur), apiculture (apiculteur), pisciculture (pisciculteur), animaux à fourrure, productions diverses, vacher, berger, palefrenier. Autres professions: contrôleur (élevage), vétérinaire, technicien (services vétérinaires), travailleur de la pelleterie, boucher, ouvrier d'abattoir.

Activités

Le travail comprend les activités suivantes: régler les installations de chauffage et de climatisation, appliquer des traitements, assister les vétérinaires lors des naissances, attacher, prendre soin, immobiliser, baigner, préparer les litières, lier, marquer les animaux, les dresser, les élever, harnacher, brosser, aménager des enclos ou des abris, faire des opérations de boucherie, acheter/vendre, mettre en cage, calculer, mirer (les œufs), châtrer, porter, attraper, changer, fixer, nettoyer, peigner, conditionner, construire, mettre en enclos, mettre en caisses, cultiver, préparer des produits carnés, couper/sectionner les queues, les cornes ou les becs, présenter les animaux aux acheteurs ou à des spectateurs dans un but commercial, récréatif ou éducatif, tremper des ustensiles, désinfecter, distribuer, domestiquer, administrer des médicaments, panser, tenir des documents, enfermer, engager, examiner les animaux, entraîner, exterminer, exploiter, engraisser, nourrir, remplir, affourager, plier, fumiger, rassembler, faire avancer (au moyen d'un aiguillon, d'un fouet), faire paître, graisser, moudre, toiletter, garder, guider, prendre/mettre, placer/déplacer, poser, récolter, faire couver/incuber, remorquer, aider, conduire des véhicules ou des troupeaux, embaucher, déterminer, informer, pratiquer des vaccinations, des injections, des anesthésies, pratiquer l'insémination, inspecter, rechercher, tuer, étiqueter, charger/décharger, lubrifier, entretenir, gérer, commercialiser, mesurer, traire, assurer les opérations de frai, mélanger, monter/démonter, prendre au filet, observer, ouvrir, faire fonctionner, donner des instructions, calmer, empaqueter, peindre, exécuter, planter, verser, préparer, conserver, ferrer (les chevaux), produire, pomper, mettre en quarantaine, enregistrer, enlever, louer, réparer, réapprovisionner, dresser des rapports, monter (des animaux), seller, disperser, racler, isoler (des animaux), sélectionner, déterminer le sexe (aviculture), aiguiser, couper le poil, expédier, tondre, prélever les peaux, abattre (des animaux), trier, semer, pulvériser, stériliser, entreposer, surveiller, apprivoiser, tatouer, transporter, traiter, utiliser, promener (des animaux), laver, abreuver, peser, atteler.

Les risques

Risques d'accident

- Glissades, trébuchements, chutes (sur des surfaces glissantes, dans des escaliers), heurts contre des objets laissés çà et là;
- coupures et lésions diverses causées par des objets tranchants, des morceaux de verre, des seringues;
- lésions causées par des portes battantes;
- morsures, coups de corne ou de sabot, charges d'animaux sauvages ou domestiques en général;
- morsures, griffures, piqûres ou coups portés par des animaux d'élevage (animaux domestiques, animaux à fourrure, animaux de laboratoire, animaux de parc zoologique, autres animaux élevés dans un but scientifique, commercial, récréatif, sportif ou autre, abeilles);
- chutes de cheval ou d'autres animaux montés;
- accidents de la route lors du transport d'animaux;
- accidents causés par des armes à feu lors d'opérations de chasse (par exemple, capture d'animaux pour les parcs zoologiques);
- lésions des yeux causées par des particules de métal (par exemple, lors du ferrage des chevaux ou du marquage des animaux au fer);
- brûlures causées par des objets métalliques portés à haute température (par exemple, lors du ferrage des chevaux);
- chocs électriques causés par des machines ou des outils électriques ou électromécaniques défectueux ou utilisés de façon incorrecte;
- incendies ou explosions de produits inflammables ou explosibles;
- explosions de poussières (poussières de fourrage);
- risques d'incendie dans les installations d'équarrissage des animaux.

Risques physiques

- Exposition à un bruit, à une chaleur intenses et à des chocs ou à des vibrations (bras, mains) (opérations de forge et de maréchalerie);
- exposition à la chaleur ou au froid (avec des effets pouvant aller de la sensation de chaleur ou de froid aux coups de chaleur ou aux gelures selon le cas) pour le personnel appelé à travailler à l'extérieur dans des conditions climatiques rudes; exposition à des changements de température fréquents et brutaux (au moment de pénétrer dans des locaux climatisés ou d'en sortir);
- exposition à des conditions préjudiciables à la santé dans les locaux des animaux: forte humidité, sols de béton, etc. (pouvant causer des affections telles que des rhumatismes);
- exposition à des rayonnements ionisants (examens vétérinaires aux rayons X, emploi de radio-isotopes pour l'examen ou le traitement des animaux de laboratoire);
- exposition de la peau et des yeux à des rayonnements ultraviolets (utilisés pour des opérations de stérilisation ou à d'autres fins dans les laboratoires ou les lieux occupés par les animaux).

Risques chimiques

- Dermatoses causées par le contact avec des produits chimiques (pesticides, désherbants, etc., solvants, détergents, désodorisants, produits vétérinaires, etc.);

– allergies causées par l'exposition à des substances allergènes naturelles ou synthétiques (comme le formaldéhyde);
– intoxications causées par l'exposition à des produits chimiques (pesticides, désherbants, etc., solvants, bases et acides forts, détergents, etc.);
– allergies dues à l'inhalation de vapeurs de formaldéhyde ou au contact avec d'autres substances allergènes synthétiques ou naturelles;
– effets de l'exposition à des fumées métalliques, des vapeurs de solvants, etc. (lors des opérations de forge et de maréchalerie);
– effets généraux (sur les voies digestives notamment) de l'exposition à des agents cytotoxiques (dans les animaleries de laboratoire en particulier);
– exposition à divers agents cancérogènes, mutagènes ou tératogènes (dans les animaleries de laboratoire en particulier);
– intoxication par le mercure (dans les opérations de pelleterie).

Risques biologiques

– Affections causées par le contact avec des animaux malades ou porteurs d'agents pathogènes ou par l'exposition à des agents pathogènes présents dans l'atmosphère (zoonoses): charbon, blastomycose, brucellose (fièvre ondulante), herpèsvirus simien B, maladie des griffes de chat, échinococcose (hydatidose), encéphalite, entérite (d'origine animale), érysipèle, morve, ankylostomiase, leptospirose, ecthyma contagieux, ornithose, pasteurellose, peste, fausse vaccine, psittacose, infections pyogènes, fièvre Q, rage, sodoku (fièvre par morsure de rat), fièvre de la vallée du Rift (hépatite enzootique), dermatomycose, salmonellose, pseudo-typho-méningite des porchers, téniase, toxoplasmose, tuberculose (bovine), tularémie, fièvre typhoïde, etc., affections causées par des protozoaires, des rickettsies, des chlamydias, infections virales, infections fongiques, etc.;
– allergies des animaleries (asthme, rhinite, bronchite, alvéolite, pneumonie, dermatites), affections des voies respiratoires causées par l'inhalation d'agents présents dans l'atmosphère: poussières produites par les nourritures animales (contenant des micro-organismes, des spores), poils d'animaux (poumon du fourreur), déjections d'oiseaux (maladie des oiseleurs);
– eczémas et dermites de contact;
– pour les travailleurs des installations d'élevage industriel (hors sol), troubles pulmonaires dus à divers agents (troubles causés par le sulfure d'hydrogène, asthme (non allergique), bronchite, syndrome toxique dû aux poussières organiques (irritation des muqueuses), par des bioaérosols ou par des endotoxines;
– pour les travailleurs chargés de l'alimentation des animaux et ceux des élevages d'animaux à fourrure, troubles respiratoires causés par des poussières et des endotoxines;
– pour les travailleurs chargés de l'alimentation des animaux, exposition à des aflatoxines cancérogènes (risques de cancer primaire du foie);
– exposition à des agents cancérogènes présents dans les produits phytosanitaires, les médicaments pour animaux, etc.;
– chez les travailleurs animaliers, effets aigus provoqués par différents produits d'épuçage;
– chez le personnel de laboratoire, risques de développer une fièvre hémorragique avec syndrome rénal (au contact de rats infectés);
– dans l'élevage, risques de développer une leucémie lymphatique chronique ou un lymphome malin non hodgkinien;
– risques de développer l'encéphalopathie spongiforme bovine;
– formes diverses d'infection.

Facteurs ergonomiques et psychosociaux

– Affections de l'appareil locomoteur (dos et genoux en particulier) chez le personnel appelé à passer beaucoup de temps à cheval ou à travailler en position agenouillée (notamment sur des sols de béton, dans les maréchaleries, par exemple);
– insatisfaction au travail: travail essentiellement physique, exposition à la saleté, aux odeurs, etc.;
– risques d'agression par des voleurs d'animaux (bétail, animaux de compagnie coûteux);
– risques de manifestations, dans certains cas violentes, de la part des défenseurs des animaux;
– risques de contracter une toxicomanie (accès facile aux drogues utilisées pour le traitement des animaux).

Informations complémentaires

Références

Cahiers de médecine interprofessionnelle, 1992: «L'auxiliaire vétérinaire», fiche médico-professionnelle 4, vol. 32, nº 3.

Benenson, A.S. (directeur de publication), 1990: *Control of Communicable Diseases in Man*, 15e édition (Washington, DC, American Public Health Association).

Organisation mondiale de la santé (OMS), 1979: *Les zoonoses parasitaires*, rapport d'un comité d'experts de l'OMS avec la participation de la FAO, Série de rapports techniques, nº 637 (Genève).

Worksafe Australia, 1995: *Agriculture and Services to Agriculture Industries*, Occupational Health and Safety Performance Overviews, Selected Industries, Issue No. 9 (Canberra, Government of Australia).